

L'économie écologique avec Géraldine FROGER

Introduction

Sophie Chaulaic

Bonjour à toutes et à tous ! Bienvenue sur *On R*, le podcast de l'Université Toulouse Jean-Jaurès. Je m'appelle Sophie Chaulaic, je suis journaliste et je vous propose, le temps d'un trajet en métro ou en bus, de tout comprendre sur un sujet de recherche. C'est un courant des sciences économiques dont nous parlons aujourd'hui dans *On R*, un courant plutôt récent mais qui fait peu à peu sa place dans l'enseignement, notamment à l'Université Toulouse – Jean Jaurès, puisqu'un master lui est dédié. Ce courant, c'est celui de l'économie écologique.

Bonjour Géraldine Froger.

Géraldine Froger

Bonjour.

Sophie Chaulaic

Vous êtes professeure de sciences économiques à l'UT2J (Université Toulouse 2 Jean Jaurès), fondatrice et co-responsable du Master Économie écologique et développement durable. Vous êtes chercheuse au sein du laboratoire LEREPS (Laboratoire d'Études et de Recherches sur l'Économie, les Politiques et les Systèmes sociaux) Sciences-Po Toulouse, Université de Toulouse.

Économie écologique

Sophie Chaulaic

L'économie écologique : nous nous doutons à l'intitulé qu'il est question d'environnement et d'économie, mais qu'est-ce qui la définit précisément cette économie écologique ?

Géraldine Froger

L'économie écologique est un courant de pensée récent, contemporain, qui est

né en mille-neuf-cent-quatre-vingt-neuf avec la création de l'*International Society for Ecological Economics*. C'est un courant anglo-saxon au départ, américain, qui a vu aussi en mille-neuf-cent-quatre-vingt-neuf l'émergence et la parution du premier numéro *Ecological economics*, qui est une revue tout à fait bien cotée en économie actuellement, qui a commencé à émerger à ce moment-là en réaction et en opposition à l'économie de marché ou à l'économie néo-classique, *mainstream*, de l'environnement et des ressources naturelles.

C'est un courant qui est pluridisciplinaire, pas simplement composé d'économistes, mais aussi de sociologues, d'anthropologues, de géographes et même de sciences de l'environnement. Au tout départ, ce courant était ouvert sur les sciences de l'environnement, bien plus que sur les sciences sociales et humaines. Cette tendance s'est inversée à partir des années deux-mille surtout, où là, les sciences humaines et sociales sont devenues tout à fait partie prenante de ce courant. Elles l'ont toujours été, mais elles le sont encore plus aujourd'hui.

Sophie Chaulaic

Qu'est-ce qui différencie, dans ses principes, l'économie écologique de l'économie mainstream ?

Géraldine Froger

Plusieurs choses au niveau épistémologie et au niveau même de l'action ou des préconisations politiques. Quand nous parlons de développement durable ou développement soutenable, le marqueur de l'économie écologique est ce que nous appelons la soutenabilité forte, à savoir la non substituabilité parfaite entre l'environnement et les actifs manufacturés, les progrès technologiques bénéfiques, mais qui ne résolvent pas tous les problèmes et dont certaines limites peuvent être notées, et les régulations marchandes qui ne sont pas la panacée pour réguler les questions écologiques.

Effectivement, l'économie *mainstream* se situe bien plus, et même exclusivement, dans le cadre de la soutenabilité dite faible, donc l'opposé des trois principes que j'ai énoncés là : une substituabilité parfaite des actifs environnementaux et manufacturés, le progrès technologique qui est la solution ultime à la crise écologique actuelle et une régulation marchande bénéfique et salvatrice et qui est la panacée de la régulation et de la résolution des questions écologiques.

Sous-courants de l'économie écologique

Sophie Chaulaic

Nous allons rentrer un peu plus dans le détail de cette économie écologique. En préparant ce podcast, vous me disiez qu'il y a trois sous-courants à l'intérieur de ce courant. Est-ce que vous pouvez nous les présenter et nous dire dans lequel vous vous situez ?

Géraldine Froger

Tout à fait. Ce sont trois sous-courants qui ont une voilure différente, en fonction des continents sur lesquels l'économie écologique est présente.

Un premier sous-courant qui est la nouvelle économie des ressources naturelles et de l'environnement, c'est celui qui se rapproche le plus, je dirais, de l'économie *mainstream*, parce que les néo-classiques sont aussi intéressés par l'économie écologique et aimeraient bien l'absorber aussi. Ce courant-là reprend quelques hypothèses de la soutenabilité forte, mais garde quand même le cadre de la régulation marchande, de l'évaluation monétaire des actifs environnementaux et de la modélisation néoclassique classique.

Le deuxième sous-courant c'est ce que nous appelons les nouveaux pragmatistes environnementaux, qui s'éloignent beaucoup plus du courant *mainstream*, mais qui préconisent quand même l'évaluation monétaire des actifs environnementaux, donc le fait de donner un prix à la nature, pour une raison pragmatique : c'est ce qui parle aux décideurs publics. Un auteur comme Costanza par exemple, a fait une évaluation monétaire des services écosystémiques en disant que, si nous ne faisons rien aujourd'hui, nous perdrons l'équivalent de 1,8 fois le PIB (Produit Intérieur Brut) mondial, avec la dégradation de la biodiversité. C'est grâce à une évaluation monétaire qu'il a pu tirer ce résultat-là. Cela a effectivement tiré le signal d'alarme auprès des décideurs publics, avec la mise en place de plateformes pour éviter l'érosion de la biodiversité ou la limiter. Néanmoins, ce deuxième sous-courant préconise la gouvernance participative, les limites de la régulation marchande, etc. Elle se détache aussi parfois du cadre *mainstream*.

Sophie Chaulaic

Nous commençons à nous rapprocher également du vôtre.

Géraldine Froger

Oui : le dernier, qui est la socio-économie écologique ou *social ecological*

economics qui est lui, un courant plus européen que les deux précédents, avec l'université de Barcelone, l'université de Toulouse qui se positionne aussi là-dessus, l'INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement), même à Reims et d'autres villes francelaises. Il y a un courant très éclectique mais qui lui prône résolument une distanciation avec l'économie *mainstream* sur deux plans. Le premier, c'est sur ce que nous appelons l'éthique environnementale, donc la prise en compte de la nature, mais pas dans une vision exclusivement éco-centrée et aussi sur l'économie politique et institutionnelle. C'est tout une analyse réflexive et critique sur les différentes modalités de régulation pour faire face à la crise climatique.

Sophie Chaulaic

Quand vous dites « une vision de la biodiversité qui n'est pas éco-centrée », c'est-à-dire qu'elle n'est pas utilitariste ?

Géraldine Froger

Elle n'est pas exclusivement utilitariste, elle est plus bio-centrée.

Marché carbone

Sophie Chaulaic

Le tout-marchand, le tout-monétarisé que vous évoquiez tout à l'heure en matière d'environnement, c'est par exemple le marché carbone sur lequel vous avez pas mal travaillé. Est-ce que vous pouvez nous rappeler en quoi cela consiste, ce marché carbone, et pourquoi c'est typiquement le genre de dispositif qu'il est important d'analyser au regard de la socio-économie écologique ?

Géraldine Froger

Oui. Il y a déjà pas mal d'études qui ont été faites et qui sont tout à fait passionnantes sur les acteurs de ce marché carbone et sur leurs stratégies. Comme tout marché, il y a une offre et une demande. C'est par rapport au carbone et donc à la lutte contre le réchauffement climatique. Vous avez des offres, des crédits carbone et puis des demandes de crédits carbone. Tout cela pour atteindre les fameux objectifs de Paris qui ont été définis, et limiter le réchauffement climatique.

Sophie Chaulaic

Cela concerne les États ou les entreprises ?

Géraldine Froger

Cela concerne les États et les entreprises et même d'autres acteurs. Il y a des mécanismes de compensation carbone, dans un cadre obligatoire, mais aussi dans un cadre volontaire. Donc cela concerne une multiplicité d'acteurs.

Sophie Chaulaic

Donc, en achetant un taux d'émission de CO₂ (Dioxyde de carbone), nous achetons le droit de l'émettre.

Géraldine Froger

Voilà. Tout à fait. Il y a des quotas. Quelqu'un qui pollue plus que le quota autorisé peut acheter des crédits pour pouvoir polluer plus et les achète auprès d'acteurs qui en émettent plus. C'est quelque chose qui est très complexe, qui est effectivement très actuel et contemporain, qui est mis en place dans des pays des Nord, dans des pays des Suds, dans des pays émergents.

Plus particulièrement au travers de la socio-économie écologique que je mobilise, je réalise des analyses réflexives et critiques par rapport à ce type de dispositif. Je peux prendre un exemple tout simple : la Nouvelle-Zélande qui nous amène à voyager, où il y a ce type de dispositif mis en place avec les firmes carbone ou des agriculteurs qui ont un manque à gagner avec la mondialisation par rapport à leur produit, vont diversifier leurs activités et vont reboiser certaines de leurs parcelles avec des pins. Puis il y a tout un mécanisme avec des experts qui viennent mesurer le diamètre des pins, et qui déclarent s'ils sont émetteurs de crédits carbone et à quelle hauteur. Ces crédits sont vendus sur le marché, cela leur apporte des revenus, donc : complément d'activité, bénéfique économique et même social et bénéfique environnemental puisque cela contribue au reboisement.

Tout semble parfait. D'après les économistes de marché, c'est un super dispositif. Quand nous allons un peu plus dans le détail avec une vision de socio-économiste écologique, nous nous apercevons que c'est un peu plus compliqué que cela. Sur le plan environnemental, les pins ne sont pas une espèce d'arbres endémiques. Pourquoi est-ce qu'ils plantent des pins ? Tout simplement parce que ce sont des arbres à croissance rapide, donc facilement remplaçables, puis qui peuvent être exploités aussi pour eux produire du bois de chauffage et même par Ikea pour la construction de meubles. Sauf que les pins n'ont pas un

système racinaire très développé, donc dès qu'il y a un peu de vent, le sol n'étant pas non plus adapté, cela provoque des catastrophes écologiques, y compris sur des activités économiques. Par exemple : des producteurs de kiwis qui sont en aval de certaines zones agricoles et qui perdent leur activité.

Au niveau social, la communauté des Maoris est tout à fait opposée aussi à ce type de dispositif, parce que cela vient impacter l'environnement dans lequel ils vivent et dans lequel ils évoluent. Y compris en termes de structure d'école et d'éducation environnementale. C'est illustratif, mais cela montre effectivement que c'est tout à fait important d'aller au-delà d'un dispositif pour en étudier les tenants et les aboutissants, non seulement pour l'améliorer, mais en changer ou en avoir d'autres.

Sophie Chaulaic

À travers ce que vous dites, nous comprenons tout l'intérêt de la pluridisciplinarité.

Géraldine Froger

Absolument, puisque tout dispositif politique n'a pas que des effets économiques. C'est bien pour cela que la socio-économie écologique se détache du cadre strictement utilitariste, parce qu'il y a effectivement des études sociologiques, même anthropologiques, même géographiques, sur l'ancrage dans le territoire qui sont absolument importantes.

Sophie Chaulaic

Je comprends également, à travers ce que vous dites, que finalement tout n'est pas compensable.

Géraldine Froger

Non, tout n'est pas compensable.

Sophie Chaulaic

C'est votre point de vue.

Géraldine Froger

Absolument, et c'est le point de vue défendu par la socio-économie écologique. J'avais assisté à une conférence en mille-neuf-cent-quatre-vingt-dix-huit, cela

peut sembler un peu loin, mais ce n'est pas si loin de cela. J'étais doctorante à l'époque. Il y avait un auteur néo-classique qui développait un modèle où tout était substituable et compensable. La conclusion était de dire qu'une mer plus polluée n'est pas « dommageable » du point de vue économique, à partir du moment où nous allons offrir plus de piscine aux générations futures. Je me souviens très bien d'interventions diverses disant : « Il y a quand même quelque chose un peu bizarre dans votre raisonnement, monsieur l'économiste expert, les piscines n'ont pas de vagues » ; ce n'est pas un problème car il y a des piscines à vagues. Technologiquement, nous trouvons la solution. « Oui, mais il n'y a pas d'eau salée. » Ce n'est pas grave, nous pouvons faire des piscines avec de l'eau salée. Il avait ce type d'argument. Puis quelqu'un est intervenu pour dire : « Oui, mais les fonctions biologiques de la mer, qu'elle soit aussi un habitat pour les poissons, pour les coraux, pour la biodiversité, cela nous ne le retrouvons pas dans des piscines. ». L'économiste ne s'est pas démuné pour autant, en disant : « Il suffit d'en mettre en plastique et il n'y a pas de problème au niveau utilitariste, nous pouvons faire des choses en plastique très belles qui conviennent aux êtres humains ».

Sophie Chaulaic

C'est presque caricatural.

Géraldine Froger

Cela semble caricatural, c'est un exemple que je reprends souvent en cours parce que j'y étais, en mille-neuf-cent-quatre-vingt-dix-huit. Je pense aussi que les économistes de marché ont changé un peu aussi leur posture et ont aussi affiné leurs arguments. Mais au fond du fond, en termes épistémologiques, c'est cela qu'il y a derrière.

Recommandation de lecture

Sophie Chaulaic

Géraldine Froger, nous arrivons à la fin de cet entretien. Il y a une tradition dans *On R*, c'est de vous demander une référence que vous souhaitez conseiller à celles et ceux qui nous écoutent. Cela peut être une conférence, un livre, un film, une exposition, ce que vous voulez.

Géraldine Froger

J'ai trois références.

La première, ce serait le manuel d'*Économie écologique : Vers une perspective européenne* que j'ai co-écrit avec deux collègues, Olivier Petit et Tom Bauler, pendant la période du confinement. C'est un manuel dédié aux étudiants mais aussi au public, qui est très didactique sur la question de l'économie écologique avec trois-cent-cinquante pages, publié chez les éditions de Boeck Supérieur, pour des niveaux licence, master, doctorat, et le grand public. Il est paru en deux-mille-vingt-deux.

Ensuite, j'ai une deuxième référence qui est un numéro hors-série sur lequel je suis tombé, qui est du *Nouvel Observateur*, « Penser l'écologie, le temps de l'action » qui est tout récent et qui permet d'avoir plus d'informations aussi sur les différents mouvements écologiques et écologistes, et aussi sur la traduction dans l'action.

Et puis la troisième est quelque chose qui me tient à cœur parce que c'est une conférence dans laquelle je suis bien impliquée puisque je l'organise avec des collègues, qui va avoir lieu au mois de juin, les quatre, cinq et six juin deux-mille-vingt-cinq à la Manufacture du tabac, organisée par le LEREPS Sciences-Po Toulouse. C'est un colloque international, des quarantièmes journées de l'ATM (Association Tiers-Monde) portant sur : Économie écologique et Suds : Quels enjeux ? Nous espérons que la communauté des chercheurs se mobilisera bien pour y participer, c'est ouvert au grand public et aux étudiants bien évidemment. Et c'est monté en partenariat avec la Société francophone d'économie écologique et Occitanie Coopération. Tout le monde est bienvenu à cet événement.

Remerciements

Sophie Chaulaic

C'est noté ! Un très grand merci Géraldine Froger d'avoir accepté notre invitation.

ON R est une production de l'Université Toulouse Jean Jaurès, portée par le Centre de promotion de la recherche scientifique, le service Communication et le Pôle Production – Le Vidéographe de la Maison de l'Image et du Numérique de l'UT2J. Réalisation Cédric Peyronnet du Pôle Production– Le Vidéographe. *ON R* est diffusé sur *Miroir* le webmédia de l'Université Toulouse Jean-Jaurès et est accessible via le site www.univ-tlse2.fr de l'université et vous pouvez bien sûr retrouver *ON R* sur les différents comptes de l'UT2J et sur les plateformes numériques.